

## CONTACTER L'ÉQUIPE MAIA

**Pilotage** : 05 61 02 08 04 / 06 88 10 02 59

**Gestion de cas** : Secteur de Foix Haute-Ariège : 06 77 75 54 83  
Secteur des Pyrénées Cathares : 06 75 39 99 27

**Pilotage** : 05 61 96 28 80 / 06 70 53 56 01

**Gestion de cas** : Secteur du Couserans : 06 37 35 05 38  
Secteur des Porte d'Ariège Pyrénées : 06 33 66 40 69

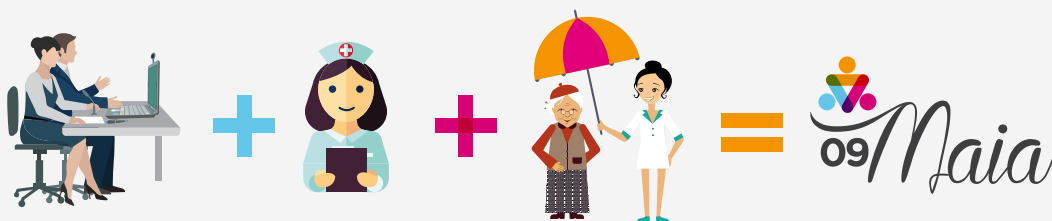
hotiepublique.com - 2015 - © Shutterstock



## MÉTHODE D'ACTION POUR L'INTÉGRATION DES SERVICES D'AIDE ET DE SOINS DANS LE CHAMP DE L'AUTONOMIE

## MAIA, C'EST QUOI ?

MAIA est une méthode qui associe tous les acteurs sanitaires et médico-sociaux engagés dans l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins.



## MAIA, POUR QUI ?

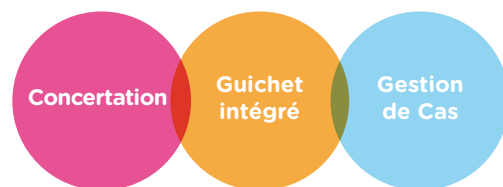
La méthode MAIA est issue des articles 4 et 5 du 3<sup>ème</sup> Plan Alzheimer 2008-2012.

Elle s'adresse :

- aux **personnes en perte d'autonomie** vivant à domicile. Lorsque la situation des personnes est jugée « complexe » (isolement, refus de soins, conflits familiaux, situation sociale précaire...) elles bénéficient de l'intervention d'un gestionnaire de cas pour un suivi plus personnalisé.
- aux **acteurs territoriaux** des 3 champs ; sanitaire, social et médico-social pour définir de nouveaux modes de travail partenarial.

## MAIA, COMMENT ?

### LE PILOTAGE



3 rouages interdépendants

Dédié à la mise en œuvre de la méthode le pilote à pour mission :

- de travailler à l'intégration des services de soins et d'aides sur le territoire MAIA,
- de construire et animer localement l'espace de concertation,
- d'impulser la création du guichet intégré en associant tous les acteurs identifiés.

Il est le garant du déploiement de la méthode au niveau local.

## 1. LA CONCERTATION

La méthode d'intégration MAIA s'appuie sur des tables de concertation à plusieurs niveaux qui visent à faire remonter les problématiques depuis le "terrain" jusqu'aux décideurs et financeurs. La concertation regroupe la table tactique & la table stratégique qui sont des espaces collaboratifs et décisionnels.

- // **La table tactique** regroupe des professionnels des établissements et des services sanitaires sociaux et médico-sociaux. Leur analyse du service rendu doit permettre d'adapter à long terme l'offre et la demande.
- // **La table stratégique** est composée de partenaires financiers et institutionnels. Elle assure le suivi du processus d'intégration, analyse les informations émanant de la table tactique et prend les décisions en conséquence.

## 2. LE GUICHET INTÉGRÉ

Il permet de coordonner les lieux d'information pour simplifier le parcours des personnes âgées en perte d'autonomie. Quel que soit le partenaire MAIA sollicité, il apportera une réponse en tenant compte de l'ensemble des besoins de la personne et des ressources locales. Il vise :

- à l'amélioration de la qualité de leur réponse et l'efficacité de l'orientation des personnes par une meilleure connaissance de l'offre de services.
- La mutualisation de procédures, d'outils communs et d'un système d'informations répertoriant les services et acteurs présents sur le territoire (annuaire, référentiels d'intervention, qui fait quoi).
- La co-responsabilité des acteurs et des décideurs.

## 3. LA GESTION DE CAS

La gestion de cas (ou coordination de santé en gériatrie) est un outil de la méthode qui interagit à 2 niveaux :

- **individuel** par un accompagnement renforcé et au long cours des personnes âgées,
- **du guichet intégré** par un repérage direct des ruptures dans les parcours des personnes âgées.

Les gestionnaires de cas accompagnent des personnes âgées en situation complexe. Notamment lorsque ces personnes âgées souhaitent continuer de vivre chez elles, mais que différentes problématiques compromettent ce maintien à domicile. Ils écoutent et observent attentivement afin de comprendre les fonctionnements propres à chaque individu et chaque cellule familiale. Ils facilitent également l'émergence du projet de vie de la personne par leur évaluation multidimensionnelle des besoins et la concertation clinique. Ils permettent la coordination de l'ensemble des actions nécessaires au maintien à domicile.

### Les outils de la gestion de cas

*L'outil d'évaluation multidimensionnelle* qui permet une vision globale de la situation pour un meilleur accompagnement de la personne.

*Le Plan de Service Individualisé (PSI) : planification de l'aide en fonction des besoins repérés par l'ensemble des professionnels.*

*La concertation clinique : permet de réunir l'ensemble des acteurs (famille, aidants, professionnels...) intervenant au domicile de la personne dans le but d'améliorer et d'adapter les plans d'aide et de soins en fonction de l'évolution de la situation et en tenant compte le plus possible des souhaits de la personne.*

### Comment solliciter la gestion de cas ?

*L'ensemble des partenaires du territoire MAIA peut interpellier le service en remplissant la fiche d'orientation en gestion de cas présentant la situation. C'est ensuite à l'équipe MAIA qu'appartient la décision d'admission en gestion de cas, en s'appuyant sur des critères définis en concertation et sur une procédure.*

*La gestionnaire de cas intervient en complément des services et professionnels déjà présents aux côtés de la personne âgée et reste en lien permanent avec eux. Il ne se substitue pas à l'existant.*

*Service sans participation financière de l'utilisateur.*